



ACQUISITION PAR VOIE D'EXPROPRIATION DE LA CHAPELLE DE L'ANCIEN COUVENT DES HOMMES (Petit Couvent)

**Estimation sommaire du coût des
acquisitions à réaliser**



Le 28 avril 2017

Le Maire

à

Maître Sophie Noël
Place du Champ de Foire
86140 LENCLOITRE

Cher Maître,

Vous connaissez l'intérêt porté par les lencloîtrais à leur riche patrimoine, en particulier religieux.

Propriétés communales, l'église et l'ancien couvent des femmes ont fait l'objet de lourds travaux à la fin du 20^{ème} siècle et constituent une belle image de Lencloître.

Depuis lors, notre collectivité a fait l'acquisition du couvent des hommes (ancienne propriété Chainet) et du cimetière des religieux.

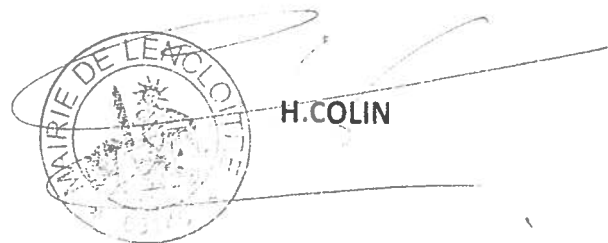
Cependant, le sauvetage de l'ensemble du site suppose la prise en compte de la chapelle, actuellement propriété de la famille Borderie (parcelle AL 201) qui l'a mise en vente.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que notre collectivité souhaite se porter acquéreur de ce bien et envisage de proposer la somme de 100 000 euros pour cet achat.

Je vous remercie par avance de me tenir informé de la suite que cette famille est susceptible de donner à notre proposition,

et vous prie d'agréer, Cher Maître, l'assurance de mes meilleures salutations.

Le Maire



Mairie de LENCLOÎTRE



MAIRIE DE LENÇLOÎTRE
86140

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt le dix-huit février à dix-neuf heures et trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune de Lençloître dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de M. COLIN Henri, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 23
Présents : 18
Votants : 21

Date de convocation du Conseil Municipal : le 3 février 2020

Présents : M. COLIN Henri, Mme RABUSSIER Isabelle, M. GUILLARD Jean-Michel, Mme BRICAULT Claudine, M. AUVRAY Daniel, Mme SIMONNEAU Josette, M. PAYEN Jean-Yves, Mme BOUCHEZ Carole, M. BRIAUDEAU Thierry, Mme BROUARD Pascale, Mme CHARRON Janine, Mme GIRAUD Valérie, M. LACOUE Guy, Mme LAHAYE Jocelyne, Mme MOINIER Viviane, M. MONDON Alain, M. NICOLLEAU Jean-Marc, Mme SAVATON Yvette.

Excusés : M. DEVILLE Michaël, M. MEUNIER Philippe, Mme GRIMAUD Mélanie,

Absents : M. AURIOUX Nicolas, M. BERGE Damien

Pouvoirs :

M. MEUNIER Philippe donne procuration à M. MONDON Alain
Mme GRIMAUD Mélanie donne procuration à M. NICOLLEAU Jean-Marc
M. DEVILLE Michaël donne procuration à Mme BRICAULT Claudine

Secrétaire de séance : Mme BRICAULT Claudine

DL 18 FEVRIER 2020

42

Acquisition de la
parcelle cadastrée
AL201

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, dans le cadre de la mise en valeur et de la restauration de l'ensemble conventuel, d'acquérir la parcelle cadastrée AL 201, pour une superficie totale de 1 078 m² pour un montant de 100 000 € nets vendeurs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces administratives et financières relatives à cette décision.

Pour extrait certifié conforme au registre
Fait à Lençloître, le 21 février 2020

Le Maire
Henri COLIN



AP PREFECTURE

M30-215001084-103/0216-DL18FEVR2011A0-0E
Rep. 14 27/02/2020